



**Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé et de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 6858 du 19 septembre 2022 de Madame la Députée Carole Hartmann.**

Au vu du nombre croissant d'étrangers soumis au contrôle médical d'entrée sollicitant un titre de séjour au Luxembourg, les délais pour obtenir un rendez-vous pour effectuer un test de tuberculine ont effectivement considérablement augmenté ces derniers mois, retardant pour les personnes concernées l'obtention de leur titre de séjour.

Ainsi, le Conseil de Gouvernement a décidé en sa séance du 5 octobre dernier de procéder à une modification en urgence du règlement grand-ducal modifié du 3 février 2009 relatif au contrôle médical des étrangers et plus précisément de son article 2 concernant les maladies sur lesquelles porte l'examen et les modalités de cet examen. Le règlement grand-ducal modifié est entré en vigueur le 13 octobre dernier.

Grâce à cette modification, la compétence de réaliser des tests de dépistage de la tuberculose latente a été élargie à des laboratoires d'analyses médicales afin d'accroître le nombre de professionnels ayant la possibilité d'effectuer ces contrôles médicaux. L'examen pulmonaire et le test à la tuberculine ne sont dès lors plus effectués exclusivement dans un centre médico-social de la ligue luxembourgeoise de prévention et d'actions médico-sociales, mais peuvent également être réalisés dans des laboratoires d'analyses médicales. Ceci devrait considérablement réduire les délais d'attente dans les semaines à venir.

En ce qui concerne les tests relatifs au contrôle médical, ils sont obligatoires et permettent de prévenir tout risque de santé publique lié à une maladie contagieuse qui ne serait pas isolée si nécessaire ou traitée.

Notons que les retards n'ont toutefois pas eu d'impact sur l'exercice de l'activité professionnelle des concernés. D'ailleurs, le règlement en question ne limite pas l'accès à l'éducation.

Luxembourg, le 20 octobre 2022

La Ministre de la Santé  
(s.) Paulette Lenert